

FICHE PROBLÉMATIQUE PRIORITAIRE #1

TYPE DE PROBLÉMATIQUE: MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE

Nom de la problématique inscrite dans le PDE*: Contamination de l'eau de surface

Problématique associée: Eutrophisation/présence de cyanobactéries



Définition de la problématique

La contamination de l'eau de surface se définit par la présence dans l'eau de différents polluants organiques et inorganiques rejetés dans le milieu par les activités humaines. Ces rejets sont considérés comme des contaminants quand ils ont un effet nocif ou qu'ils sont à l'origine d'une altération.

CAUSES

PESTICIDES

- Utilisation en agriculture / dans les golfs / en foresterie
- Entretien le long des routes, des chemins de fer, des lignes électriques, des espaces verts municipaux / publics / parapublics
- utilisation privée

COLIFORMES FÉCAUX

- Rejets municipaux, agriculture, installations septiques, récréotourisme

MATIÈRES EN SUSPENSION

- Sols mis à nu, brassage, érosion due aux bandes riveraines dégradées, etc.

ÉLÉMENTS NUTRITIFS

Apports directs

- Rejets municipaux
- Rejets des installations septiques
- Utilisation de fertilisants
- Rejets industriels
- Agriculture
- Neiges usées
- Dépotoirs et éco-centres
- Rejets de navigation de plaisance

Apports liés aux sédiments

- Sols mis à nu
- Rejets municipaux
- Artificialisation des sols
- Carrières et sablières, constructions
- Fossés routiers
- Barrages
- Circulation de machinerie dans les cours d'eau
- Drainage
- Ponts et ponceaux, seuils

AUTRES POLLUANTS

- Hydrocarbures
- Rejets industriels
- Rejets hospitaliers
- Rejets municipaux
- Carrières et sablières,
- Dépotoirs et éco-centres
- Centre de transfert de déchets
- Centre de tri
- Rejets d'hydrocarbure des bateaux et des motoneiges
- Rejets des eaux usées de la navigation de plaisance
- Imperméabilisation des sols
- Feux de forêt
- Fonte des neiges
- Émissions atmosphériques du transport routier, des industries, etc.

ABSENCE OU DÉGRADATION DE LA BANDE RIVERAINE

- Agriculture
- Urbanisation
- Domaines résidentiel et villégiature

CONSÉQUENCES

EUTROPHISATION

↓ TRANSPARENCE DE L'EAU

↓ ABONDANCE DES POISSONS

ALGUES BLEU-VERT

DÉGRADATION DES HABITATS AQUATIQUES

SÉDIMENTATION DES COURS D'EAU & COMPLEMENTS DES FRAYÈRES

↑ TEMPÉRATURE DE L'EAU

DÉGRADATION/ DIMINUTION DES MILIEUX NATURELS

LIMITATION DES USAGES

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

ESPÈCES À STATUT PRÉCAIRE, MENACÉES OU VULNÉRABLES

ACIDIFICATION DE L'EAU

Facteurs aggravants

L'augmentation de l'ensoleillement et de la température de l'eau (changement climatique, bande riveraine dégradée, etc.) peut augmenter l'effet d'eutrophisation et d'algues bleu-vert, au même titre que les eaux stagnantes causées par les barrages, seuils et digues.



Objectif 1.1 - Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

- 1.1.1 - Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire
- 1.1.2 - Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace
- 1.1.3 - Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités
- 1.1.4 - Mettre en place un suivi de l'efficacité des installations septiques

Objectif 1.2 - Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux

- 1.2.1 - Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau
- 1.2.2 - Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales

Objectif 1.3 - Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau

- 1.3.1 - Soutenir les municipalités et la collectivité qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions

Objectif 1.4 - Diminuer les concentrations en coliformes fécaux

- 1.4.1 - Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau
- 1.4.2 - Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs

Objectif 1.5 - Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries

- 1.5.1 - Inventorier et quantifier les rejets des industries
- 1.5.2 - Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol

Objectif 1.6 - Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau

- 1.6.1 - Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de la qualité de l'eau

Objectif 1.7 - Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux

- 1.7.1 - Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de la qualité de l'eau

Objectif 1.8 - Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre

- 1.8.1 - Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potables à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre
- 1.8.2 - Mettre en oeuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides
- 1.8.3 - Augmenter les superficies en bleuetières biologiques
- 1.8.4 - Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre
- 1.8.5 - Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides
- 1.8.6 - Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau

Objectif 1.9 - Réduire la quantité de contaminations des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source

- 1.9.1 - Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables

Objectif 2.1 - Diminuer et limiter les apports en phosphore de sources anthropiques dans l'eau

- 2.1.1 - Gérer les fumiers selon les réglementations existantes
- 2.1.2 - Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier
- 2.1.3 - Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement

Objectif 2.2 - Prévenir l'apparition de fleurs d'eau d'algues bleu-vert et le vieillissement accéléré des plans d'eau

- 2.2.1 - Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert pour les associations de riverains
- 2.2.2 - Promouvoir le site Internet Info Algues Bleu-Vert

Objectif 2.3 - Maintenir et restaurer les bandes riveraines

- 2.3.1 - Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines
- 2.3.2 - Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal
- 2.3.3 - Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines
- 2.3.4 - Diffuser l'information sur la réglementation et diffuser des exemples de respect de la bande riveraine en secteur agricole

Objectif 2.4 - Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore

- Action 2.4.1 - Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats
- Action 2.4.2 - Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs

Objectif 4.1 - Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques

- 4.1.1 - Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau
- 4.1.2 - Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau

Objectif 4.2 - Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges

- 4.2.1 - Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean
- 4.2.2 - Réaliser une compilation des études réalisées sur le parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes
- 4.2.3 - Réaliser des travaux de stabilisation de berge autour du lac Saint-Jean
- 4.2.4 - Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques

Objectif 4.3 - Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau

- 4.3.1 - Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des ponceaux
- 4.3.2 - Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau
- 4.3.3 - Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux routiers